

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA PÉNURIE DE MÉDECINS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): J'ai une question à l'adresse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais en son absence, je vais la poser à son suppléant ou à son secrétaire parlementaire. Vu la grave pénurie de médecins à l'heure actuelle, qui ira s'aggravant avec l'instauration de l'assurance frais médicaux, le gouvernement songe-t-il à revenir sur sa décision de réduire les subventions à la santé et d'abolir les subventions à la construction d'hôpitaux?

[Français]

M. Rosaire Gendron (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je vais appeler l'attention du ministre sur ces remarques, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

L'hon. M. Monteith: Je me demande si je pourrais alors poser une question complémentaire à laquelle le ministre pourrait peut-être aussi répondre. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour s'assurer que nous avons et que nous aurons assez de médecins au Canada?

AIR CANADA

LE RAPPORT DU CONSEIL D'ARBITRAGE SUR LE DIFFÉREND AVEC L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Il m'a dit lundi qu'il avait reçu le rapport du conseil d'arbitrage au sujet du différend qui existe entre Air Canada et l'association des employés des lignes aériennes. Comme le conflit continue, le ministre pourrait-il nous donner les derniers renseignements sur la situation?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): En effet, monsieur l'Orateur, j'ai reçu le rapport lundi. Après l'avoir examiné avec soin, j'ai conclu que le conseil d'arbitrage n'avait pas rempli tout son mandat. J'ai renvoyé le rapport au conseil en lui demandant de s'occuper davantage de certaines questions dont il était chargé aux termes de son mandat, afin d'aider les deux parties en cause. Le conseil est actuellement reconstitué et il se réunira à Toronto vendredi; j'espère qu'on réalisera alors d'autres progrès.

[L'hon. M. Davis.]

LES TRANSPORTS

LE TRANSPORT PAR CONTAINERS DANS UN PORT DE L'ATLANTIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il nous dire pourquoi il y a eu des retards dans l'organisation du transport par containers dans un certain port côtier de l'Atlantique, retards dus à l'incapacité apparente du Conseil des ports nationaux d'arriver à une décision sur cette question vitale?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'ignorais qu'il y avait eu un retard exagéré, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais considérer cette question comme préavis et vérifier les allégations contenues dans la question du député.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Puis-je demander au ministre pourquoi le Conseil des ports nationaux tarde à établir un tarif pour les ports de la côte est et à fournir les installations nécessaires, afin que le transport par containers puisse se faire aussi rapidement que possible, plutôt que d'être détourné vers les États-Unis, comme cela paraît probable?

L'hon. M. Hellyer: Je pense que tout retard est dû au fait que les compagnies privées ne veulent pas payer un tarif approprié et qu'en conséquence on poursuit les négociations en vue d'arriver à un accord.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Le ministre ne sait-il pas que les retards sont causés par l'incapacité du gouvernement et du Conseil des ports nationaux à prendre ces décisions vitales?

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. A-t-il eu le temps de lire le rapport sur la décentralisation du Conseil des ports nationaux? Dans l'affirmative, est-il prêt à déposer ce rapport, vu surtout que le comité des transports entendra vendredi des fonctionnaires du Conseil des ports nationaux, rapport qui serait très utile.

L'hon. M. Hellyer: J'aurais préféré que mon honorable ami ne pose pas cette question, car je n'ai pas fini de lire le rapport. Peut-être devrais-je le déposer sans l'avoir tout lu, ou bien finir de le lire ce soir. Si mon honorable ami veut une décision d'ici vendredi, j'essaierai de lui donner ma réponse demain.